



50 ANS DE HAND

La section handball de l'USSE fête son cinquantième anniversaire samedi 27 juin et propose une journée sportive à la Halle Jean Balestas de 13h à 22h. Les matchs de jeunes mais aussi d'anciens du club sont suivis par une cérémonie officielle, une rétrospective historique et un barbecue. Pour conclure en beauté, un bal débute dès 22h à l'Espace Robert Fiat. Informations et réservations: <http://usse-handball.com/handball>. En savoir +: ccpollier@club-internet.fr.

ville



ENQUÊTE FAMILLE

54% des familles ayant au moins un enfant scolarisé en maternelle ou en élémentaire a participé à l'enquête famille relative aux modes de garde périscolaire. Les résultats de cette démarche ont été présentés aux partenaires du Projet Educatif Local réunissant des associations, des enseignants, des parents d'élèves ainsi que des élus et techniciens municipaux le 18 juin dernier.

4

C'est actuellement en semaines le délai moyen pour obtenir une carte d'identité ou un passeport. A noter si l'on a besoin de refaire ses papiers pour les vacances.

infos pratiques

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, servez-vous au: 39115
 Jusqu'au 26/06 : Pharmacie Casadella 04 76 75 24 84
 61 bis av. du Gal de Gaulle
 Du 27/06 au 03/07 : Pharmacie de La Monta, 04 76 75 60 69
 Place Pompée
 Du 04 au 10/07 : Pharmacie du Fontanil 04 76 75 51 48
 Rue du Moulin

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale: 06 82 84 65 62
 Gendarmerie: 17 ou 04 76 75 30 93
 Centre anti-poison de Lyon: 04 72 11 69 11
 Samu: 15
 Centre de secours/pompiers: 18 ou 04 76 27 99 10
 Urgence dépannage Gaz naturel: 0800 47 33 33
 Urgence dépannage électricité: 09 72 67 50 38

OPÉRA À LA VENCE SCÈNE

Mardi 23 juin à 20h, les artistes lyriques du Royal Opéra House de Londres s'invitent au cinéma de La Vence Scène qui à 20h diffuse "La Bohème" de Puccini dans une production de John Copley de 2h50.

Renseignements et réservations: 04 76 56 53 18.



FÊTE DU CINÉMA : du 28 juin au 1er juillet, La Vence Scène s'associe à la "Fête du cinéma". Durant cette manifestation nationale, toutes les entrées sont à 4€!

EAU POTABLE

Depuis le 1er janvier, Grenoble-Alpes Métropole exerce la compétence "Eau potable" jusqu'alors dépendante des communes. Une "Régie de l'eau potable de Grenoble-Alpes Métropole" a été créée à cet effet qui permet la mise en place d'un service public de l'eau pour les 49 communes de la Métropole et donc Saint-Egrève. En attendant la mise en place d'un service métropolitain unifié, les services de la Ville (tél. 04 76 56 53 20) restent les interlocuteurs des Saint-Egrévois pour les questions liées à une demande de raccordement, aux abonnements, aux factures (dont l'émission a pris du retard pour des raisons techniques) ou à un problème technique. Une astreinte se fait aussi au 06 07 22 95 62.

TRAM E: EN SERVICE LE 13 JUILLET!

Cette fois c'est sûr et annoncé officiellement par le SMTC: le 13 juillet, le tronçon nord de la ligne E du tram sera mis en service. La fréquence des rames variera de 6 à 10 minutes entre 5h30 et 0h30. Un excellent moyen et une raison supplémentaire pour se rendre au feu d'artifice tiré ce même jour à la nuit tombée depuis le Parc de la mairie!

Le supplément

Dépôt légal - juin 2015 - 7 400 ex.
 Directeur de publication: Geneviève Ducarre
 Directeur de la communication: François Hernandez
 Rédaction: Service communication
 Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex
 Réalisation: Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
 Impression: Imprimerie des Eaux Claires, Echirrolles



l'agenda Du 22 juin au 6 juillet 2015

MARDI 23 JUIN

Graines d'artistes, vernissage en musique de l'exposition des œuvres réalisées par les enfants des écoles autour de la littérature jeunesse à la Bibliothèque Barnave, avec la participation du Mini-Big-Band de L'Unisson. (exposition à découvrir jusqu'au 9 septembre). 18h30.

En savoir +: 04 76 75 40 63.

MERCREDI 24 JUIN

Atelier artistique enfants/parents "Méduses en papier", organisé gratuitement à l'Hôtel de Ville autour de l'exposition d'Eric Margery (à découvrir jusqu'au 28 juin) en présence de l'artiste. De 14h à 16h.

Réservation: 04 76 56 53 18.



Concert "The Big Ukulélé Syndicate" au Parc du Centre Hospitalier Alpes Isère. De 15h à 17h. En savoir +: 04 76 56 45 39.

Audition de piano à l'auditorium de L'Unisson. De 19h à 20h30. En savoir +: 04 76 75 48 63 ou ecolemusique@mairie-st-egreve.fr.

JEUDI 25 JUIN

Atelier gratuit "Cuisiner pour les tout-petits" à la Maison des Solidarités et des Familles, temps d'échanges et atelier de cuisine pratique pour la transition alimentaire du petit enfant. De 8h45 à 11h15. Inscription préalable: animationsmsf@mairie-st-egreve.fr. En savoir +: 04 76 56 05 40.

Café des aidants, discussions autour de "La famille et le couple face à la dépendance" au Café du Pont (2 av. du Gal. de Gaulle). De 15h à 17h. En savoir +: 04 76 56 53 47.

VENDREDI 26 JUIN

Feux de la Saint-Jean, repas partagé par l'Union de quartier de La Monta dans le parc des Mails. 19h30.

Soirée Combos à l'auditorium de L'Unisson. De 19h à 20h30. En savoir +: 04 76 75 48 63 ou ecolemusique@mairie-st-egreve.fr.

Concert de chant par les chorales du Charmant Som et A cœur joie à l'église de La Monta dans le cadre de la Fête de la musique. 20h30.

SAMEDI 27 JUIN

Animation "vos déchets verts sont une ressource" par les spécialistes de La Méto à la déchèterie de Saint-Egrève, 45 rue du Pont Noir. De 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Fête du Patio à partir de 15h.

LUNDI 29 JUIN

Exposition à l'école Barnave. Soirée jazz et musiques actuelles à l'auditorium de L'Unisson de 18h30 à 23h.

En savoir +: 04 76 75 48 63 ou ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

MARDI 30 JUIN

Goûter en chanson à l'auditorium de L'Unisson. De 17h30 à 18h30. En savoir +: 04 76 75 48 63.

Du 30 JUIN au 03 JUILLET

Exposition des "artistes en herbe" de l'école maternelle du Pont de Vence dont les élèves se sont inspirés du travail de trois artistes de la saison culturelle. A découvrir dans les salles d'exposition du Château Borel. Un vernissage est prévu le 30 juin à 18h.



LA VENCE SCENE cinéma



Jurassic World Le 22 juin à 20h; le 23 juin à 20h30; le 24 juin à 15h et 18h; le 27 juin à 20h; le 28 juin à 17h30; le 29 juin à 17h30; le 30 juin à 20h30.

Melody Le 22 juin à 20h30.

La Bohème (opéra au cinéma) Le 23 juin à 20h.

Vice-versa Le 24 juin à 16h; le 27 juin à 17h; le 28 juin à 15h30 et 18h; le 29 juin à 18h; le 1er juillet à 15h30; le 2 juillet à 17h30; le 3 juillet à 17h30; le 4 juillet à 15h30; le 6 juillet à 15h30.

Valley of love Le 24 juin à 20h30; le 25 juin à 20h30; le 27 juin à 20h30; le 28 juin à 20h30; le 30 juin à 20h.

JUSQU'AU 4 JUILLET

Tournoi de l'USSE tennis catégorie senior, simples messieurs et dames, doubles hommes, femmes et mixtes. Des matchs sont disputés en fin de journée aux terrains de Fiancée.

JEUDI 2 JUILLET

Collecte de sang, par l'Etablissement français du sang en mairie. De 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.



Du 1er au 17 JUILLET

Matinées graphiques, la première session estivale des stages artistiques de l'atelier de l'Islo est ouvert aux enfants. En savoir +: 06 16 08 59 70.

le supplément AU MAGAZINE DE JUIN 2015

Evénement

L'Unisson ouvre ses portes



Le samedi 27 juin de 9h30 à 12h30, à l'occasion de l'ouverture des inscriptions pour l'année 2015-2016, le Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal propose une matinée portes ouvertes festive avec l'Orchestre à l'école, la batucada de l'école de la Gare et des prestations "live" d'élèves et de professeurs...

A venir



Forum Métropolitain

La Métropole c'est vous. C'est le thème du forum sur la participation citoyenne organisé le mercredi 24 juin par La Méto en mairie de Saint-Egrève de 17h30 à 20h30.



Fête de la Maison du Lac

La Maison du Lac accueille les familles des résidents le 27 juin dès 14h pour sa fête estivale annuelle qui est aussi l'occasion de constater la fin des travaux d'extension et de rénovation du site.



www.saint-egreve.fr



www.facebook.com/saint.egreve38120



disponible sur AppStore & Google play

Le compte administratif 2014

26 606 000 €

Ce sont les recettes réelles de fonctionnement de la Ville pour l'année 2014. Elles servent à financer les dépenses de fonctionnement réparties en fonction de la politique municipale.

21 929 000 €

C'est le montant total des dépenses réelles de fonctionnement en 2014 (hors charges financières de la dette). Un chiffre qui progresse de 3,4% par rapport à 2013. Cette hausse est liée aux augmentations des frais de personnels mais aussi à l'augmentation des services rendus par la Ville aux Saint-Egrévois.

6 251 000 €

C'est le montant des dépenses d'investissement en 2014 (hors remboursement du capital de la dette). On note qu'en cette année marquée par le renouvellement du conseil municipal lors des élections de mars, l'effort a été moins important que l'année précédente car la plupart des projets avaient déjà été menés à bien et que 2014 a permis de finir de les financer.

1 342 000 €

C'est le montant total des remboursements (intérêts et capital) de la dette de la Ville.

Chaque année à la même période, le conseil municipal se penche sur le compte administratif, un moment fort de la vie financière locale. En effet, exercice imposé du fonctionnement communal, le "CA" permet de faire le point sur l'utilisation du budget de l'année précédente. C'était donc l'emploi du budget 2014 dont le total s'élevait à 26 606 000 € qui était à l'ordre du jour. Présenté par Evelyne Cassanelli, adjointe déléguée aux finances, il a été minutieusement détaillé. S'appuyant sur des chiffres précis, l'élue a en effet retracé un an d'actions municipales. Une année qualifiée par Evelyne Cassanelli de "particulière" car elle marquait la fin du mandat précédent. "Les investissements 2014 ont donc essentiellement servi à terminer les projets initiés les années précédentes et l'objectif du budget primitif a été de faire en sorte que l'équipe élue en mars 2014 hérite d'une situation financière saine".

(93%)

C'est le taux de réalisation des dépenses d'équipement du compte administratif 2014. Cela signifie que 93% de ce qui avait été annoncé lors du vote du budget primitif 2014 a été engagé durant les 12 mois de cet exercice. Ce chiffre représente un très bon ratio.

ZOOM sur...

Le périscolaire

Après une mise en place à Saint-Egrève dès septembre 2013, c'est en 2014 que les nouveaux rythmes scolaires ont fonctionné tout au long de l'année. L'occasion de constater que cette réforme mise en place par l'Etat a nécessité d'adapter les services proposés par la ville et a généré des dépenses supplémentaires de l'ordre de 250 000€. En tout, 1 976 839€ ont été consacrés à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire. 35,4%, soit 699 950€, proviennent de la participation et sont directement financés par les familles. 244 539 €, soit 12,37% de ces dépenses sont financées par des subventions. 52,2%, soit 1 032 350 €, sont directement pris en charge par la Commune.



- ▶ **2 994 600 €** pour la petite enfance ce qui a permis l'accueil de 423 enfants dans les crèches de la ville.
- ▶ **931 242 €** pour l'action sociale dont 744 000 € de subventions pour le CCAS (dont 88 995 € pour la Maison du Lac et 104 000 € pour les associations).

1 047 000 € dont

- ▶ **122 000 €** pour la réfection des tennis de Fiancey.
- ▶ **887 069 €** pour l'animation sportive dont 360 000 € de subvention à l'USSE.



AMENAGEMENTS URBAINS

4 853 539 € dont

- ▶ **1 045 000 €** pour des travaux de voirie (RD 1075, place Pompée, rue du Vercors, rue de l'ancienne poste...).
- ▶ **880 000 €** pour la réhabilitation du centre technique municipal.
- ▶ **100 000 €** pour l'amélioration de l'éclairage public.

7 232 131 € dont

- ▶ **4 815 599 €** consacrés à la politique éducative. Dans ce cadre, 1 976 000 € ont permis de mettre en place des accueils périscolaires de qualité (voir ci-contre) et 476 000 € ont été utilisés pour améliorer les écoles de La Monta, de Rochepleine et de Barnave.
- ▶ **2 416 532 €** pour la jeunesse dont 1 570 000 € pour la création du Patio.



LA DETTE DIMINUE : En 2014, le stock de dette saint-égrévoise a continué de diminuer en passant à 8 663 000€ contre 9 697 000€ en 2013. Cette baisse de 10,7% s'inscrit dans la continuité des années précédentes et place Saint-Egrève bien en-deça de la moyenne nationale de la dette par habitant.

Les chiffres de 2014

SOLIDARITÉS

3 925 000 € dont

- ▶ **2 994 600 €** pour la petite enfance ce qui a permis l'accueil de 423 enfants dans les crèches de la ville.
- ▶ **931 242 €** pour l'action sociale dont 744 000 € de subventions pour le CCAS (dont 88 995 € pour la Maison du Lac et 104 000 € pour les associations).

SPORT



AMENAGEMENTS URBAINS



4 853 539 € dont

- ▶ **1 045 000 €** pour des travaux de voirie (RD 1075, place Pompée, rue du Vercors, rue de l'ancienne poste...).
- ▶ **880 000 €** pour la réhabilitation du centre technique municipal.
- ▶ **100 000 €** pour l'amélioration de l'éclairage public.

7 232 131 € dont

- ▶ **4 815 599 €** consacrés à la politique éducative. Dans ce cadre, 1 976 000 € ont permis de mettre en place des accueils périscolaires de qualité (voir ci-contre) et 476 000 € ont été utilisés pour améliorer les écoles de La Monta, de Rochepleine et de Barnave.
- ▶ **2 416 532 €** pour la jeunesse dont 1 570 000 € pour la création du Patio.



LA DETTE DIMINUE : En 2014, le stock de dette saint-égrévoise a continué de diminuer en passant à 8 663 000€ contre 9 697 000€ en 2013. Cette baisse de 10,7% s'inscrit dans la continuité des années précédentes et place Saint-Egrève bien en-deça de la moyenne nationale de la dette par habitant.

VIE ÉCONOMIQUE

112 000 € sont consacrés à la gestion et à l'animation des marchés, et à l'animation commerciale en lien avec La Métro.



CULTURE ET LOISIRS



3 080 936 € dont

- ▶ **2 794 941 €** pour la culture, permettant d'assurer le fonctionnement de La Vence Scène où 1303 séances de cinéma et 22 spectacles ont respectivement généré 46 068 entrées et attiré 6 620 spectateurs. Ils ont aussi été consacrés à faire fonctionner la bibliothèque qui compte 3 000 inscrits et L'Unisson qui rassemble 477 élèves.
- ▶ **286 045 €** pour la vie associative et festive.

SERVICES AU PUBLIC

4 645 893 € dont

- ▶ **1 409 783 €** pour les activités liées à la citoyenneté comme l'État civil, la police municipale, l'information...
- ▶ **3 236 111 €** pour le fonctionnement des moyens collectifs (comme les finances, les achats, le personnel,...).



ENVIRONNEMENT



3 550 075 € dont

- ▶ **1 220 000 €** consacrés à l'entretien et à la protection des 62 hectares d'espaces verts communaux et à la propreté urbaine de la ville.
- ▶ **529 000 €** de travaux de sécurisation du Néron
- ▶ **270 000 €** pour la réhabilitation énergétique de l'école de La Monta

Prochaine séance du conseil municipal le **mercredi 8 juillet 2015 à 19h**
Toutes les séances sont publiques.
Retrouvez toutes les délibérations et les compte-rendus succincts des Conseils municipaux sur www.saint-egreve.fr



Le Conseil en bref

Une présentation des activités de la Maison de l'emploi et de l'entreprise du Néron et de la mission locale Isère Drac Vercors a servi de prélude à un conseil municipal qui comptait 30 délibérations à son ordre du jour.

- ▶ **JEUNESSE:** attribution d'aides aux projets jeunes (Délib. 1 : unanimité; délib. 2: unanimité; délib. 3: unanimité; délib. 4: unanimité)
- ▶ **FINANCES:** délibérations relatives au compte administratif du budget annexe eau (Délib. 5: unanimité)
- ▶ **FINANCES:** délibérations relatives au compte administratif (délib. 6: contre: 7 pour: 25 / délib.7: contre: 7 pour: 25 délib. 8: contre: 7 pour: 25).
- ▶ **FINANCES:** décision modificative n°1 du budget ville (délib. 9: contre: 7 pour: 26)
- ▶ **INTERCOMMUNALITE:** fiscalisation de la contribution au SIVOM pour le budget 2015 (délib. 10: abstention: 7 pour: 26)
- ▶ **INTERCOMMUNALITE:** modification d'une compétence optionnelle du SIVOM, ajout d'une compétence piscine intercommunale (délib. 11: contre: 7 pour: 26)
- ▶ **AMENAGEMENTS:** déclaration d'intérêt général du projet de travaux de protection contre le risque de chutes de blocs secteur du Néron et du Rocher de l'Eglise (délib. 12: abstention: 3 pour: 30)
- ▶ **FONCIER:** cessions de parcelles et de local professionnel (délib. 13: unanimité; délib. 14: unanimité; délib. 15: unanimité)
- ▶ **CONVENTIONS:** autorisation de signature de trois conventions : avec l'ALE (délib. 16: unanimité) ; avec le centre de loisirs de la Police Nationale (délib. 17: abstention: 4 pour 29) et la MJC (délib. 18: abstention: 7 pour: 26)
- ▶ **SOLIDARITE:** Saint-Egrève a approuvé et signé le nouveau contrat de ville de l'agglomération grenobloise qui remplace l'ancien contrat urbain de cohésion social (CUCS) (délib. 19: abstention 7; pour: 26)
- ▶ **ENFANCE JEUNESSE:** Le Projet Educatif Local devient le Projet Educatif de Territoire et le conseil municipal a autorisé le Maire à signer ce nouveau document qui a pour objet d'accompagner les enfants de manière coordonnée dans leurs activités scolaires et périscolaires. (délib. 20: abstention 7; pour: 26)
- ▶ **CULTURE:** approbation des tarifs de La Vence Scène pour la fête du cinéma du 28 juin au 1^{er} juillet. (délib. 21: unanimité)
- ▶ **SUBVENTIONS:** trois demandes de subventions ont été faites auprès du département de l'Isère dans le cadre des travaux de réaménagement de structures petite enfance et d'un plateau sportif à La Monta. (délib. 22: unanimité; délib. 23: unanimité; délib. 24: unanimité)
- ▶ **EAU:** trois délibérations ont porté sur la Société Publique Locale (SPL) Eau de Grenoble dans le cadre du transfert de compétence du service public de l'eau potable à la Métropole: nouvel actionnaire, désignation des représentants, modification des statuts et transfert d'actions. (délib. 25: unanimité; délib. 26: unanimité; délib. 27: unanimité)
- ▶ **RESSOURCES HUMAINES:** suppression et créations de postes, mise à disposition et transfert d'agents à la Métropole. (délib. 28: unanimité; délib. 29: unanimité; délib. 30: unanimité)